

M. RON RAYSIDE :

90

Bonsoir.

LE PRÉSIDENT :

95

Bonsoir, Monsieur. Un instant, s'il vous plaît.

M. RON RAYSIDE :

100

En attendant le visuel, peut-être avant de commencer, on avait présenté un mémoire un peu conjoint avec la Coopération de développement communautaire qu'on appelle le volume 2. Et ça veut dire que c'est deux présentations séparément, parce que le CDC présente la semaine prochaine. Mais c'est vraiment une manière de les voir complémentaires autour du même mémoire. J'ajoute quelques éléments dans ce que je vais présenter maintenant. Je n'ai pas un texte, c'est plus le visuel.

105

Et peut-être avant de commencer, peut-être si je peux, est-ce que le visuel s'en vient? Si je n'ai pas de visuel, je suis un homme perdu.

110

Mais peut-être avant de commencer aussi, peut-être de féliciter la Ville pour tout l'envol de cette vision-là, la vision qui est présentée pour le développement de l'Hippodrome et ils ont présenté d'une manière très stimulante, comme une opportunité à ne pas manquer avec toute une notion de cohérence dans l'aménagement, le développement durable et l'ensemble. Ça fait que je voulais, même si on a des commentaires à dire, je voudrais quand même féliciter la Ville pour tout le travail qui est fait puis le lancement de cette consultation-là.

115

Peut-être juste, pas besoin du visuel pour l'illustrer, mais on avait déjà dit, on est impliqué avec la Corporation de développement communautaire depuis 2007. Mais le processus de consultation puis la réflexion autour de ce site-là date depuis 1991. Alors, ça fait quand même un

120

très long chemin, dont nous on a fait une partie du chemin, mais le CDC a fait encore un plus grand chemin.

LE PRÉSIDENT :

125

Peut-être juste nous dire en quoi votre présentation de ce soir va se distinguer de celle de la Corporation de développement communautaire qui vient la semaine prochaine?

M. RON RAYSIDE :

130

Mais c'est le même mémoire, j'ajoute quelques éléments de plus.

LE PRÉSIDENT :

135

O.K. Non, mais c'est parce que nous on a lu vos documents. On a des questions à poser. C'est-à-dire, c'est-à-dire à qui on pose les questions, est-ce que c'est à vous, est-ce que c'est à l'organisme? On ne peut pas poser les mêmes questions aux deux.

M. RON RAYSIDE :

140

Non, je comprends. Essaie les questions, si jamais je crois que c'est plus pertinent que vous posiez au CDC je vais vous dire, sinon je vais faire une tentative de réponse.

LE PRÉSIDENT :

145

Peut-être en attendant votre présentation, peut-être juste nous dire quelle était votre collaboration dans l'exercice que vous avez fait? Parce que vous, je pense que vous êtes un bureau d'architecture. Alors, c'était quoi votre contribution dans l'exercice qui s'est fait avec la Corporation de développement communautaire. Est-ce que vous avez une participation

particulière ou si vous avez assisté à l'ensemble? Est-ce que c'est un mandat qu'ils vous ont donné?

150

M. RON RAYSIDE :

Mais on n'a pas de mandat. C'était bénévole depuis 12 ans, 13 ans. Et c'est une application autour de l'ensemble de la réflexion. Parce qu'au début, le CDC se concentrait sur la question de logement social. On a amené toute la perspective, mais c'est un quartier complet qu'on développe, ce n'est pas juste un quartier résidentiel, avec tous les services de proximité, un genre de âme dans ce quartier-là, qu'est-ce que ça veut dire. Toute la question de l'entrée dans ce quartier-là à travers le smart center et il y a une importance. La cohérence avec le transport et puis la connexion avec Namur.

155

160

Ça fait que c'est tout un ajout de réflexion plus globale que, même si la partie centrale c'est les 2 500 logements sociaux, il y avait toutes sortes d'autres aspects pour compléter ou complimenter un peu cette vie de quartier-là, ce futur quartier là. Avec aussi une aide pour essayer d'estimer le nombre de logements possibles sur le territoire. On a fait un peu une pyramide d'âge. On était fortement impliqué dans l'organisation d'un forum citoyen avec le CDC, avec les ateliers puis expliquer qu'est-ce que ça veut dire la densité, qu'est-ce que ça veut dire les enjeux urbains, la concertations, une multitude de services publics.

165

Et depuis, toutes sortes de rencontres, des fois très locales, presque des assemblées de cuisine où on a assisté. Mais le grand forum, il y avait plusieurs d'autres présentations de 2017 à, je ne me rappelle jamais les dates. Ça fait que c'est une multitude d'actions d'une manière constante à travers ces années-là. Il n'y a pas un grand mouvement puis là, on est resté dans nos bureaux pour jouer avec les crayons. C'était quand même une implication très, très, très soutenue.

170

175

LE PRÉSIDENT :

180 O.K. Alors, je pense que votre présentation est prête.

M. RON RAYSIDE :

185 Bien oui, regarde ça. Oui, oui, oui. Mais j'ai déjà fait ça.

On voulait vous présenter, qui n'était pas dans le mémoire, mais c'est une carte qui est en évolution constante sur l'ensemble de l'Île de Montréal pour montrer la grande importance de certaines zones de développement. Il y a les milliers et les dizaines de milliers de logements qui sont en préparation, puis on voulait juste situer. Puis vous voyez, au coeur de l'île c'est tout le secteur de Blue Bonnets avec tous les autres projets autour.

190 Ça fait qu'on voulait juste mettre un peu en contexte qu'est-ce qui s'en vient sur l'ensemble de l'île, puis surtout sur le territoire qu'on appelle le grand centre-ville.

195 **LE PRÉSIDENT :**

Vous en prévoyez combien de logements dans le secteur? Vous l'avez là le 18 840...

M. RON RAYSIDE :

200 Oui. On l'a. Sur le 18 800 on a compté Blue Bonnets évidemment, le triangle, qu'est-ce qui était déjà fait, mais voir avec les prévisions, parmi les hypothèses. Puis les autres projets autour incluant au nord du métropolitain.

205 Ça fait que des fois les estimés tournent autour de 15 000 logements, des fois c'est 18, des fois c'est 20. Mais ça veut dire pour l'ensemble du secteur c'est un ajout à la population

assez spectaculaire. Vous savez qu'on parle d'une population possible autour de 30 000 personnes.

210 **LE PRÉSIDENT :**

215 Mais vous qui connaissez bien le secteur, qui avez travaillé avec l'organisme, parce qu'on le retrouve un peu moins dans votre opinion. C'est quoi l'impact de l'ensemble de ces 18 840 logements là sur les services qui existent dans le quartier et les services qu'on aurait à donner dans cette portion de territoire? Est-ce qu'on doit les retrouver entièrement sur le territoire de Blue Bonnets? Est-ce qu'il y a d'autres endroits dans l'arrondissement à proximité où les nouvelles populations ou les populations existantes pourront bénéficier de nouveaux équipements ou de nouveaux services.

220 Est-ce que c'est quelque chose que vous avez étudié aussi avec l'organisme?

M. RON RAYSIDE :

225 Mais étudier, certainement réfléchir, étudier en profondeur pas nécessairement. Mais c'est sûr qu'une population de 30 000 les services publics sont assez substantiel. Parce qu'on parle de peut-être d'une école ou deux, mais les prévisions pour le nombre d'enfants, quand on regarde le potentiel de population est beaucoup plus grand que ça.

230 On voulait réviser un peu une pyramide d'âge pour l'ensemble du secteur, mais on n'avait pas eu le temps de le faire. Mais il y a d'autres services publics qui sont les réseaux de santé, les CLSC, et les futurs centres récréatifs et les futurs besoins en culture. Ce n'est pas juste une école qui a un service public, il y a une multitude pour lequel on a très peu de prévision. Puis il faut dire que l'état est toujours très lent de prévoir d'avance sur les besoins pour l'ensemble des services publics.

235

LE PRÉSIDENT :

Mais dans votre réflexion vous n'avez pas pu avancer ce volet-là?

240

M. RON RAYSIDE :

Non, mais ça peut être une prochaine étape pour être précis. Parce qu'il faut presque réserver les pieds carrés en fonction de la faiblesse de l'état de prévoir d'avance. Parce que sinon on surveille puis il dit : « Il n'y aura plus de place pour une telle chose, plus de place pour une telle chose. » Ça veut dire qu'on parle des choses majeures. Puis Blue Bonnets comme c'est un terrain public, ça, c'est une chose, mais sur l'ensemble du territoire il faut vraiment avoir une étude sur les futurs besoins en services publics. Évidemment, les services de proximité s'ajustent avec le temps, mais pas les services publics.

245

250

Oui, c'est un élément important dans notre...

LE PRÉSIDENT :

Puis est-ce que l'arrondissement vous a signalé, c'est-à-dire les organismes de l'arrondissement vous ont signalé, par exemple que dans la partie existante du territoire, qui est un peu au sud de Jean-Talon. Est-ce qu'il y a déjà des demandes, des besoins qui ne sont pas répondus en matière de service?

255

260

M. RON RAYSIDE :

Je ne suis pas au courant.

LE PRÉSIDENT :

265

Vous ne l'avez pas?

M. RON RAYSIDE :

Non. Je ne suis pas au courant.

270

LE PRÉSIDENT :

On leur posera la question la semaine prochaine.

275

M. RON RAYSIDE :

Oui, oui. Mais il y a toujours les besoins évidents, la question de logement, évidemment.

LE PRÉSIDENT :

280

Oui, mais le logement induit nécessairement d'autres types de services.

M. RON RAYSIDE :

285

Oui, oui. Exactement. Je n'ai pas la réponse. J'ai une réponse approximative, mais pas la réponse précise.

290

La diapo c'est tout l'accès à la collectivité. Le monde va en parler beaucoup. Mais on voulait mettre l'emphase en ce qui concerne Blue Bonnets. C'est vraiment l'entrée via Jean-Talon. C'est vraiment l'axe Jean-Talon qui est vraiment, qui est le point d'accès principal. C'est vraiment l'entrée au quartier. Puis il y a tout un travail aussi à faire, évidemment c'est une propriété privée, mais avec le smart center, comment faire en sorte qu'on n'entre pas dans le site de Blue Bonnets via un centre d'achat. C'est quand même une considération importante en termes d'aménagement.

295

300 Mais aussi, le nord-sud, parce que le projet Royalmount, on peut imaginer qu'il y a un axe nord-sud importante, pas juste Décarie, mais peut-être nord-sud. Et comment ça se connecte puis la connexion des deux grands axes. Je ne parle pas de Cavendish, Cavendish aussi est nécessaire, mais lui c'est comme un équivalent d'une entrée de service. L'entrée, l'âme du quartier c'est vraiment Jean-Talon. Mais la jonction nord-sud avec Royalmount puis l'est-ouest avec Jean-Talon, c'est à travers un centre d'achat.

305 Le moins qu'on puisse dire, il faut avoir les discussions sérieuses avec le propriétaire du smart center pour voir comment est-ce qu'il voit l'avenir puis comment on peut l'influencer.

LE PRÉSIDENT :

310 Puis vous n'avez pas sur cette carte-là la proposition de l'arrondissement sur l'axe Cavendish. Est-ce que c'est quelque chose qui a été discuté pour vous?

M. RON RAYSIDE :

315 La proposition non, parce que les gens avec qui on travaille sont pour la connexion Cavendish, parce que pour le désenclavement en général. Mais ce n'est pas cette connexion-là qui donne l'âme du quartier. Mais c'est essentiel pareil. Ça veut dire que tout...

LE PRÉSIDENT :

320 ... Mais l'impact d'un boulevard Cavendish qui traverse ou pas le secteur Namu-Hippodrome, ce n'est pas une question qui a été posée?

325

M. RON RAYSIDE :

330 Mais c'est posé dans le sens qu'il ne faut pas qu'il y ait une contamination dans le site Blue Bonnets pour une circulation de camion ou pour une circulation de transit. En tout cas, c'est les soins qu'il faut apporter, mais c'était ça la nature des discussions à date.

335 C'est un peu la même chose pour Royalmount. Royalmount a tout un aménagement qui évite les camions en surface, mais les camions il faut qu'ils sortent quelque part, mais il ne faut pas qu'ils sortent sur le site, le site de Blue Bonnets. Ça serait un peu triste qu'on favorise un, mais on défavorise l'autre en conséquence.

340 Et il y a la question de l'entrée du site. On a mis juste une illustration puis dire : l'axe Jean-Talon il ne peut pas rester comme il est, c'est une catastrophe urbaine. Et l'entrée du site, oui c'est le smart center qu'il faut revoir une forme de configuration à travers le smart center. Mais aussi la traversée de Décarie, il faut vraiment faire quelque chose pour que l'entrée qu'on n'est pas en train de faire une petite passerelle par-dessus une autoroute, une des plus importantes au Québec.

LE PRÉSIDENT :

345 Honnêtement, c'est dans la présentation de la Ville aussi ou dans des documents, on a vu cette photo-là. Est-ce que vous croyez vraiment qu'on peut amener une végétation de ce type-là de chaque côté du boulevard Décarie avec les conditions hivernales, les conditions de pollution, de sol. C'est assez impressionnant qu'on puisse imaginer avoir des arbres de cette nature-là.

M. RON RAYSIDE :

355 Oui, mais maintenant dans certains toits verts on fait les arbres. Ça veut dire que peut-être pas les arbres de cette ampleur-là, mais on n'est pas dans la mesure de dire : on voulait

mettre... Ça veut dire, qu'est-ce que la photo dit, c'est qu'il faut faire quelque chose de majeur. Et surtout la largeur de la dalle et l'ensemble des voies de circulation qui tournent à gauche et à droite, Jean-Talon et Décarie, il faut vraiment trouver une solution en termes, d'abord de circulation. D'enlever le poids, ce qui traverse Jean-Talon, puis c'est un stationnement des fois Jean-Talon par-dessus Décarie. Et alléger la circulation de manière majeure. Après ça, comme on traite cette entrée-là, qui est l'entrée principale de la station de métro Namur vers le site de Blue Bonnets, et c'est un geste majeur qu'il faut poser. Mais la question d'arbres, je ne sais pas.

C'est sûr que c'est possible de faire quelque chose. La rangée de la dalle c'est l'élément le plus important. Et de dévier peut-être une grande partie de la circulation ailleurs.

La question de service public. C'était juste une illustration de ce qu'on avait parlé tantôt. Je n'ai pas besoin de le répéter. Mais l'importance de, oui l'ensemble des services publics, mais où on les place. Les services publics ne doivent pas être dans un coin du site. Ça doit être dans le meilleur endroit du site. C'est vraiment au coeur du quartier et il faut qu'il y ait un sens où ils sont placés, incluant les écoles.

Mais la grande possibilité de ce qu'on appelle l'utilisation des services. Un futur centre récréatif à côté d'une école, à côté d'une bibliothèque, c'est ça qui s'appelle la mutualisation. De les disperser un peu partout, mais des fois on perd une opportunité.

Peut-être un mot sur la question de gouvernance. Ça veut dire que c'est l'idée, puis le CDC va le soulever, une notion de gouvernance partagée avec l'arrondissement, la ville puis le milieu communautaire et peut-être d'autres milieux. Mais de dire comment est-ce qu'on peut à long terme suivre ce processus-là, pas juste la période de développement, mais aussi l'évolution du plan. Et pas juste pour un an ou deux, mais c'est - comme, je ne dirais pas pour toujours, mais ce n'est pas comme un mariage. Mais au moins pendant des années le développement jusque dans les années 30.

385 En fait, il y a aussi deux niveaux de gouvernance. Il y aurait la gouvernance partagée pour le site de l'Hippodrome, mais concertation beaucoup plus large que ça pour l'ensemble du secteur, puis on nomme un comité d'accompagnement. On avait déjà dit dans d'autres mémoires un super PPU. Mais comment est-ce qu'on peut suivre l'évolution de l'ensemble du secteur et non pas juste Blue Bonnets. Comme je dis, le nom peut changer, l'idée reste la même.

390 Ça, c'était pour la gouvernance partagée, un peu un diagramme, mais je pense que vous l'avez peut-être déjà dans le mémoire. Non, mais en tout cas, on va vous en...

LE PRÉSIDENT :

395 Non, mais c'est ça, par rapport à la gouvernance vous nous citez trois exemples, bureau de projet, Louvain, Ahuntsic et tout. On se demandait si vous aviez de la documentation sur ce qui se fait réellement. Parce que la seule connaissance qu'on peut en avoir, c'est ce qui est paru dans les journaux, mais sinon ce n'est pas nécessairement quelque chose...

400 **M. RON RAYSIDE :**

405 Mais on a un document spécifique pour ça. Il faut juste voir avec le CDC, mais on peut peut-être envoyer à la commission le document. Des fois on met les noms, mais on voulait le rendre un peu plus générique. Peut-être cette idée-là. Mais moi j'étais légèrement impliqué dans le projet Louvain, mais j'étais très au courant. Puis on a rencontré les gens de Louvain et d'autres puis on a initié d'autres processus de comité d'accompagnement nous autres même avec d'autres CDC. Ça veut dire on peut vous envoyer les documents si vous voulez, un peu connexe à ces démarches-là.

410 Et peut-être la dernière, ce qu'on appelle le comité d'accompagnement. C'est vraiment le regard en fonction de plusieurs villes. Puis dire, est-ce qu'il y a une manière de créer un mélange de société civile ou représentant ou je ne sais pas trop quoi. L'idée est vague. On était plus précis dans d'autres territoires de la ville. Et qui regroupe effectivement, pas juste la Ville de

415 Montréal, mais les deux arrondissements qui sont proches, Ville Saint-Laurent puis Côte-des-
Neiges, NDG. Et avoir une forme de réflexion une couple de fois par année ou plusieurs fois, de
suivre l'évolution et de voir justement, pas juste qu'est-ce qui manque sur le site de l'hippodrome.
Mais un peu de regarder comment l'ensemble du secteur va, entre guillemets, travailler
ensemble.

420

LA COMMISSAIRE :

Comme vous aviez une préoccupation très forte exprimée par rapport à l'inclusion
sociale. Est-ce que dans les documents que vous allez pouvoir nous envoyer, on va comprendre
425 un peu comment, justement cette structure de gouvernance peut permettre aux populations
elles-mêmes de faire entendre?

M. RON RAYSIDE :

430 Oui. Mais je dis oui. Je dis oui vite. Parce que je réfléchis en même temps. Mais on va
travailler là-dessus, oui.

LA COMMISSAIRE :

435 Ça serait très utile.

LE COMMISSAIRE :

440 Une question aussi. La diapo précédente. Est-ce que vous avez expérimenté à date cette
forme d'échange là avec les autres groupes. On voit les autres municipalités et
arrondissements?

445 **M. RON RAYSIDE :**

On n'avait pas expérimenté avec d'autres villes, mais on a créé avec le CDC Centre-Sud un comité d'accompagnement, organisation, société civile, en collaboration avec l'arrondissement. Et les promoteurs en développement autour de tous les sites de Molson, Radio-Canada puis le site de Prével, ça c'est en opération actuellement. On a de la documentation qui montre... Ce n'est pas la même situation que Blue Bonnets, dans le sens que c'est une série de propriétés privées, mais il y a les éléments qui ressemblent dans le sens que c'est plusieurs développements, en plus de qu'est-ce qui est vraiment la ville, de l'hippodrome.

455 Donc, si vous voulez on peut vous envoyer, on peut envoyer 150 documents si vous voulez, mais on peut peut-être limiter à ce qui vous intéresse.

LE COMMISSAIRE :

460 On en a déjà plus de 150.

M. RON RAYSIDE :

465 Non, non, je sais. Non, mais je ne voulais pas vous inonder inutilement. Et peut-être une des questions aussi, l'argent. À travers toutes les ambitions de la Ville qui sont, comme j'ai dit, un excellent point de départ, il faut que l'argent suive et il y a toute une inquiétude autour du partage Montréal-Québec, puis l'entente qui était signée. Il ne faut pas que les obligations de la Ville envers Québec nuisent à la possibilité de développer un projet exemplaire, dans quel sens vont les détails de cette entente-là.

470 Il faut vraiment être sûr que nos objectifs sociaux, nos objectifs en terme d'environnement agréable et une nouvelle forme de quartier qui donne exemple que le côté de l'argent tue, c'est quoi l'expression? Tuer l'œuf... En tout cas, il y a quelque chose par rapport aux oeufs puis comme tuer.

475 Et c'est la même pour tout le volet social, le logement social avec tous les objectifs de
développement durable. Le budget actuellement pour du logement social ne permet pas ça.
L'école à côté d'un centre récréatif, un genre de synergie entre plusieurs fonctions. Les règles du
ministère de l'Éducation ne favorisent pas ce genre de chose-là. O.K. Il faut juste, pas juste
480 l'argent, mais l'ensemble, les étoiles s'alignent pour que ça donne quelque chose dont on va être
fier.

Mais la question d'argent est hyper critique.

LA COMMISSAIRE :

485 Par rapport justement à l'occupation du territoire, vous avez noté ici dans le mémoire
qu'on devait éviter de placer des équipements collectifs, qui n'auraient pas trouvé leur espace à
l'extérieur du site de l'hippodrome. Vous vous souvenez de cette référence-là?

490 **M. RON RAYSIDE :**

Oui. Juste répéter encore.

LA COMMISSAIRE :

495 Bien, je peux le citer, ça va être plus simple alors. Vous dites :

500 *« Il faut cependant éviter que l'opportunité que représente le redéveloppement de
l'ancien hippodrome serve uniquement à y reléguer l'ensemble des équipements
collectifs qui n'auraient pu trouver leur place au sein des autres quartiers en
développement dans l'axe Décarie. »*

Vous pouvez commenter ça s'il vous plaît?

505 **M. RON RAYSIDE :**

Oui. C'est une notion parce qu'on en parlait beaucoup du besoin de logement social puis le site de l'hippodrome est une opportunité. Mais il ne faut pas qu'on voie l'hippodrome comme la solution pour les besoins sociaux, pour l'ensemble du territoire.

510

On pense que ce serait bon d'avoir un peu la mixité partout, incluant dans le projet Royalmount, incluant dans les nouveaux projets qui se font et non pas spécialiser le site de l'hippodrome pour les enjeux sociaux, ni pour les équipements collectifs.

515

Alors c'est dans ce sens-là qu'on dit : oui, l'hippodrome est une opportunité, mais ce n'est pas juste ça. Il faut prévoir aussi les services, une nouvelle forme de mixité, une nouvelle forme d'innovation, une nouvelle forme de ci et ça.

LA COMMISSAIRE :

520

O.K. Est-ce qu'on peut vous poser une question sur la question du verdissement?

M. RON RAYSIDE :

525

Oui.

LA COMMISSAIRE :

530

Vous l'avez abordée rapidement tout à l'heure. Puisque c'est un îlot de chaleur, quelle contribution le verdissement devra avoir pour la réduction justement de cet espace, de l'îlot de chaleur en fait, la production de...

535 **M. RON RAYSIDE :**

Mais il y a les choses plus évidentes que d'autres. Juste la réduction de la place de l'auto permet un verdissement beaucoup plus large, de ne pas avoir de stationnement de surface. Mais s'il y a un peu de stationnement, qu'il soit souterrain. Mais là aussi, les budgets de logement social doivent être capables de supporter, parce qu'ils ne supportent pas actuellement les stationnements souterrains.

540 Ça fait qu'il y a une notion de verdissement qui doit traverser l'ensemble surtout à la place, au moins une partie pour ce qui est pris pour l'auto. Mais là aussi le budget doit être capable d'accompagner cette approche-là du verdissement. Et le verdissement, ça veut dire qu'il y a un verdissement de base qui est un peu les arbres sur rue, les arbres dans les domaines publics, ça veut dire qu'il faut mettre le plus possible. Mais comme j'ai dit, oui c'est un enjeu important.

550 Puis les zones non constructibles à côté des voies ferrées, ça aussi c'est une opportunité de verdissement très important.

LA COMMISSAIRE :

555 Et est-ce qu'on devrait se doter de cible en fait?

M. RON RAYSIDE :

560 Ah bien oui. Je n'ai pas pensé, mais je pense qu'il faut adopter les cibles. Oui, effectivement, si on n'adopte pas les cibles... c'est un peu comme le plan national de développement durable, si on n'établit pas les cibles, on ne fait rien.

565 **LA COMMISSAIRE :**

Est-ce que vous avez des commentaires à ce sujet-là?

570 **M. RON RAYSIDE :**

Non, parce que je ne suis pas assez habile. Ça, c'est une autre chose sur laquelle il faut réfléchir. Parce que même un enjeu, souvent on trouve dans la ville historiquement les zones défavorisées puis ce n'est pas un grand complot national, mais des fois il y a certaines zones vraiment défavorisées et c'est là où il y a le moins d'arbres, c'est là où il y a le plus d'asphalte
575 c'est les environnements en terme de la canopée d'arbre le plus dur. C'est ça, il faut renverser un peu les choses. Ce n'est pas juste les parcs, mais c'est de verdir un peu partout.

LE PRÉSIDENT :

580 Merci beaucoup, Monsieur Rayside.

M. RON RAYSIDE :

J'avais une dernière diapo, mais il y a les recommandations. C'est ma dernière diapo.
585 Mais je ne lirai pas ça. Mais vous pourrez le lire quand vous avez un peu plus de temps.

Juste une dernière petite préoccupation. C'est que, et c'est juste une idée qui est venue après, puis pour l'hippodrome. Parce que c'est toute une question de l'analyse selon le sexe. Est-ce qu'on est capable de voir l'hippodrome, puis j'appelle ça la ville des enfants. Avec la
590 thèse, ce n'est pas nous qui l'a inventée, quand on fait un quartier en fonction des enfants, bien on satisfait le besoin de toutes sortes de monde, les personnes âgées et toutes sortes de choses, mais c'est quelque chose sur laquelle on voulait faire les recherches, d'ailleurs comme bureau.

595 Mais je la mets là, cette une préoccupation personnelle depuis à peu près 30 ans. Et je
l'ai mise là, parce que c'est une bonne manière de finir la présentation.

LE PRÉSIDENT :

600 Merci.

M. RON RAYSIDE :

605 Puis la dernière c'est merci. C'est ça.

LE PRÉSIDENT :

Merci beaucoup, Monsieur.

610 **M. RON RAYSIDE :**

Ça va. Est-ce qu'il y a d'autres... parce que vous avez posé des questions...

LE PRÉSIDENT :

615 Non, ça va aller. Mais je pense que vous en avez eu assez. Je pense qu'on va garder les
questions pour la Corporation développement Côte-des-Neiges.

J'appelle, la commission appelle monsieur Claude Marcotte de Carbonleo, s'il vous plaît.

620

M. CLAUDE MARCOTTE :

Bonjour.